

L'Avenir Ensemble

Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig

Installation du nouveau Conseil Communautaire



Les élus du nouveau Conseil Communautaire installé le 16 avril 2026.



Édito du président

Laurent FURST

Notre intercommunalité avance :

Le dossier phare de la nouvelle piscine est désormais en chantier après 8 ans de consultations et de travaux préparatoires. Après l'achat de la partie historique du Fort de Mutzig et la déconnexion du site militaire pour l'eau et l'électricité, nous envisageons la construction d'un bâtiment d'accueil du public.

En économie, nous installons de nouvelles entreprises sur la zone « ACTIVEUM » à ALTORF - DACHSTEIN, où nous avons franchi le cap des 1 000 emplois créés.

Dans les domaines plus techniques, nous avançons régulièrement sur les dossiers de l'eau et de l'assainissement et nous consacrons désormais nos efforts à un nouveau sujet, celui des coulées de boue.

Parallèlement, nous nous préoccupons des questions liées à l'environnement, comme les trames vertes et bleues et les économies d'énergie.

Notre Communauté de Communes n'est pas la structure qui communique le plus. Cela dit, ses équipes et vos élus s'attachent à faire progresser pas à pas chacun de nos dossiers, afin que notre territoire avance et que notre qualité de vie y soit préservée.

Nouvelles bornes de recharges

Dans le cadre de son action en faveur de la transition énergétique, la Communauté de Communes continue de déployer son réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques. Deux nouvelles bornes ont été récemment mises en service :

- À Ergersheim : sur le parking du cimetière.
- À Niederhaslach : sur le parking de la Collégiale.

Le territoire compte désormais **28 bornes**. Le déploiement se poursuivra courant 2026 avec l'installation d'une borne supplémentaire à Duppigheim (rue des Roses).

Pour toute question concernant le fonctionnement des bornes, vous pouvez contacter la Hotline de la Société FRESHMILE au 03 88 68 84 58.



Restauration du Stillbach

À Still, les travaux de restauration écologique du Stillbach et du Bitzenbaechel sont terminés.

Mené entre août 2025 et février 2026 par le Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig et la commune, ce chantier a permis la **restauration de 400 mètres de cours d'eau** et la **redynamisation de 3 000 m² de zones humides**.

Une mare de 300 m² a été créée et 240 arbres et arbustes ont été plantés à proximité pour offrir un refuge durable à la biodiversité. Le site devient également un lieu de promenade : la commune a aménagé un sentier pédagogique prolongé par un ponton en bois, accessible aux personnes à mobilité réduite et une plateforme d'observation de 30 m² au-dessus de la zone humide.

Ce projet a été cofinancé à 60 % par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et à 20 % par la Région Grand Est. Les 20 % restants ont été pris en charge par le Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig, ce syndicat étant financé à hauteur de 33% par notre Communauté de Communes.

Aire d'Accueil des Gens du Voyage de Mutzig : une réhabilitation complète pour un accueil adapté et responsable

La Communauté de Communes a engagé un programme de modernisation de son aire d'accueil de Mutzig. Face à une dégradation importante des locaux et un manque de sanitaires, des travaux ont été menés tout au long de l'année 2025 pour offrir des conditions de vie adaptées aux besoins des résidents.

Un constat de départ nécessaire

Le projet est né d'une volonté d'améliorer l'existant. Les installations précédentes ne permettaient plus de répondre aux normes actuelles de confort et d'hygiène : sanitaires en nombre insuffisant, absence d'isolation et locaux vétustes. La Communauté de Communes a donc opté pour une refonte globale, pensée pour durer. La gestion des aires d'accueil des gens du voyage répond aussi à une obligation fixée par la loi, qui impose cette compétence aux intercommunalités.

La modernisation des équipements : confort et accessibilité

Pour le confort des occupants, les travaux se sont concentrés sur la rénovation des locaux sanitaires existants et l'ajout de nouveaux modules :

- **Rénovation des 10 blocs sanitaires existants :** Celle-ci comprend un confort thermique renforcé (isolation des combles, des murs et du sol), la pose de carrelage et de fenêtres, ainsi que le remplacement des toilettes à la turque par des sanitaires assis, la création d'arrivées d'eau chaude et froide en remplacement de l'eau mitigée, le tout complété par la pose de meubles de salle de bain.
- **Inclusion :** Pour les nouveaux emplacements, des bungalows-sanitaires accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ont été installés.

La reprise totale des réseaux : individualisation et responsabilisation à la clef

L'autre pilier majeur de ce chantier est la mise en place d'un système de comptage individuel des fluides pour chaque famille, permettant une meilleure maîtrise des consommations.

- **Électricité :** Début 2025, de gros travaux de voirie ont été réalisés afin de créer des alimentations électriques individuelles pour chaque emplacement. Le compteur principal a été déposé au profit de 20 compteurs individuels. Des prises extérieures sécurisées ont également été installées.

- **Eau :** En coordination avec le SDEA, des fosses ont été créées pour permettre la pose de compteurs d'eau individuels en octobre 2025.

Depuis le 1^{er} avril 2026, chaque responsable d'emplacement doit souscrire son propre contrat de fourniture, pour l'eau et l'électricité.

Charge à chacun de maîtriser ses consommations, puis de s'acquitter des factures correspondantes.



Sanitaires PMR



Rénovation des blocs sanitaires existants



Installation d'un bungalow-sanitaire

Un projet cohérent et réfléchi

À travers ces investissements, la Communauté de Communes répond à trois objectifs fondamentaux :

1. **L'équité :** Création d'un emplacement dédié par famille.
2. **La dignité :** Mise à disposition de sanitaires modernes, isolés et décents pour chacun.
3. **La sécurité :** Sécurisation de l'ensemble des réseaux d'alimentation en eau et des branchements électriques.

Cette opération de réhabilitation témoigne de l'engagement de la Communauté de Communes pour un accueil respectueux des occupants. Elle répond aux obligations que lui fixe la loi et aux contrôles qui en découlent.



Un nouvel élan pour le Fort de Mutzig

Après plus de 10 ans de démarches avec les autorités militaires, la Communauté de Communes a pu racheter la partie historique du Fort de Mutzig en 2024.

L'armée reste plus que jamais active sur le site avec son Centre de Guerre Électronique, qui revêt une importance majeure pour le pays. Afin de déconnecter techniquement le fort des terrains militaires, la Communauté de Communes vient de procéder à d'importants travaux pour raccorder le site, de manière totalement autonome, à l'eau, à l'électricité, à l'assainissement et à la fibre optique.

Parallèlement, les études ont démarré pour la construction d'un bâtiment d'accueil du public et la création de bureaux dédiés à l'association.

Plus de 30 000 touristes et locaux visitent par an ce joyau patrimonial, mis en valeur par le travail exceptionnel d'une équipe de bénévoles.

Et si vous visitiez le Fort de Mutzig ?

Imaginez la vie quotidienne de 7000 soldats entre 1914-1918 et partez à la découverte d'une forteresse restaurée par des bénévoles passionnés !

Contact :

06 08 84 17 42
info@fort-mutzig.eu
www.fort-mutzig.eu

Nouvelle piscine de Mutzig : un équipement respectueux de l'environnement

Après les phases d'études, la future piscine intercommunale de Mutzig entre dans le concret. Destiné à remplacer l'équipement actuel, un site cinquantenaire qui arrive aujourd'hui en fin de vie, ce nouveau complexe aquatique tant attendu sort de terre. Depuis octobre dernier les engins de chantier ont investi le site pour donner naissance à un équipement conçu pour être respectueux de l'environnement et pleinement adapté aux usages d'aujourd'hui comme à ceux de demain.

Une implantation stratégique

Le projet s'est accéléré depuis le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre en septembre 2023. Après le dépôt du permis de construire à l'été 2024, le coup d'envoi officiel des travaux a été donné le 13 octobre 2025. Le nouveau complexe s'érige sur l'actuel parking jouxtant la piscine actuelle. Cette configuration permet de garantir la continuité du service et l'accueil des nageurs pendant une grande partie de la durée des travaux.

Déjà de grandes étapes franchies

Le chantier a démarré avec la démolition du parking et des opérations techniques d'envergure :

- Enfouissement d'une cuve de 120 m³.
- Forage des puits de rabattement de la nappe phréatique et terrassement des sous-sols.



Vue Est du bâtiment

Les fondations ont été coulées et les équipes travaillent actuellement sur le coffrage des dalles du rez-de-chaussée et les premières élévations.

La future piscine relève le défi de la sobriété

Avec 75 % d'énergies renouvelables, l'objectif du futur complexe nautique est d'être un équipement consommant moins d'énergie. À ce titre, c'est un projet éco-responsable que porte la Communauté de Communes :

- **Le soleil comme moteur** : 2750 m² de panneaux photovoltaïques (toiture et ombrières de parking) produiront près de 500 MWh bruts d'électricité par an dont 420 seront autoconsommés
- **Sobriété thermique** : Le site s'appuiera sur des pompes à chaleur aérothermiques performantes ainsi que sur la récupération de l'énergie fatale (la chaleur « perdue » de l'air, des douches et de l'eau des bassins est réutilisée).

Dans un contexte de préservation des ressources, la gestion de l'eau a été poussée dans ses moindres détails pour atteindre 15 % d'économie :

- **Une triple vie pour l'eau** : Les eaux de renouvellement des bassins seront réutilisées jusqu'à trois fois (pédiluves, lavage des sols, sanitaires) avant d'être rejetées.
- **Infiltration naturelle** : Pour éviter de surcharger les réseaux, le projet prévoit des pavés drainants, des toitures végétalisées et un grand fossé capable de stocker 450 m³ d'eau de pluie. L'équipement favorisera les mobilités durables avec un parking vélos couvert et des bornes de

recharge pour véhicules et vélos électriques. Des barrières et des ombrières de parking végétalisées limiteront quant à elles les impacts sonores et thermiques du site.

Cette orientation vers le « tout-électrique » répond directement aux grands objectifs de la France pour réduire la dépendance aux énergies fossiles et accélérer l'utilisation des énergies propres.

En faisant le choix de pompes à chaleur performantes et d'une production d'énergie solaire sur place, la Communauté de Communes applique concrètement la stratégie de transition. Ce futur équipement public prouve ainsi, à l'échelle de notre territoire, qu'il est possible de concilier modernisation des services et respect de l'environnement.

Les prochaines étapes

- **Novembre 2026** : Fin du gros œuvre.
- **Février 2027** : Mise hors d'eau et hors d'air du bâtiment (clos-couvert).
- **Début d'année 2028** : Réception de l'ouvrage et ouverture au public.
- **Courant 2028** : Démolition de l'ancienne piscine et création des espaces extérieurs.

Suivez le chantier en direct !

Scannez le QR Code avec votre téléphone pour consulter le site :

Vous y trouverez toutes les actualités du projet.

Heiligenberg : les travaux d'assainissement se poursuivent

Après la rue de la Batteuse et la rue Principale, le vaste chantier de modernisation des réseaux d'eau potable et d'assainissement se poursuit à Heiligenberg, sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes de la région de Molsheim-Mutzig.

Un premier chantier terminé

Les travaux de déploiement des réseaux d'assainissement et de renouvellement des réseaux d'eau potable réalisés rue de la Batteuse se sont achevés à l'automne dernier. Cette opération a constitué une étape importante du vaste programme de modernisation des infrastructures engagé par la Communauté de Communes à Heiligenberg, afin de garantir une qualité du service, de sécuriser l'alimentation en eau potable, de limiter les risques de pollution et de préserver les ressources naturelles.

Une nouvelle phase de travaux

Dans la continuité de cette démarche, une nouvelle phase de travaux a été engagée avec le démarrage, au courant de l'été 2026, du chantier rue Principale (partie haute), rue des Jardins ainsi qu'une partie des rues Niederweg et Oberweg.

Comme pour les deux phases précédentes, les travaux sont réalisés dans le cadre d'un groupement de commandes associant la Communauté de Communes et la commune de Heiligenberg.

Cette coordination permet de mutualiser les interventions et d'optimiser les coûts tout en limitant les nuisances pour les riverains. Elle offre également l'opportunité à la commune de Heiligenberg de mener concomitamment les travaux de réaménagement de la voirie.



Photo du chantier rue de la Batteuse

Le chantier en quelques chiffres

525 mètres	490 mètres	870 000 € HT	8 mois
Réseau « eaux usées » créé	Conduites d'eau potable renouvelées	Coût prévisionnel des travaux	Durée des travaux d'assainissement et d'eau potable

Présentation du nouveau Conseil Communautaire

L'installation du nouveau Conseil Communautaire s'est déroulée le 16 avril 2026. Il est composé de 48 élus titulaires et 2 membres suppléants pour 18 communes membres.

Altorf



Bruno EYDER
Maire

Anne-Marie SEYFRITZ

Avolsheim



Pascal GEHIN
Maire

Etienne STROH

Dachstein



Laetitia MARTZ
Maire

Fabien SCHMITT

Dinsheim-sur-Bruche



Marie-Reine FISCHER
Maire

Laurent JUSZCZAK

Dorlisheim



Pascal BAUER
Maire

Sylvie ROECK

Roland JOST

Duppigheim



Julien HAEGY
Maire

Nathalie HUMMEL

Duttlenheim



Alexandre DENISTY
Maire

Jean-Luc WEICKERT

Sylvia FENGER-HOFFMANN

Ergersheim



Denis TOURNEMAINE
Maire

Nathalie EBENER

Ernolsheim-Bruche



Sébastien CLEMENT
Maire

Catherine STROH

Gresswiller



Pierre THIELEN
Maire

Sandrine HIMBERT

Heiligenberg



Guy ERNST
Maire

Jean-François SCHNEIDER

Molsheim



Laurent FURST
Maire

Christelle EGHERMANNE

Philippe HEITZ

Martial HELLER

Nicolas HITIER



Chantal JEANPERT

Typhaine LEFORT

Virginie MALHOA

Gilbert STECK

Sylvie TETERYCZ

Mutzig



Caroline PFISTER
Maire

Aude GASPAROTTO

Joseph GLADY



Claudio FAZIO

Stéphanie SAOULIAK

Arnaud THIEBAUT

Niederhaslach



Marielle HELLBOURG
Maire

Laurent FARON

Oberhaslach



Jean BIEHLER
Maire

Mireille RODRIGUEZ

Soultz-les-Bains



Alain VON WIEDNER
Maire

Nicolas WEBER

Still



Alexandre GONCALVES
Maire

Melanie MORE-DESIRE

Wolxheim



Adrien KIFFEL
Maire

Emmanuel GOETSCHY

L'assemblée délibérante a élu le président et les sept vice-présidentes et vice-présidents.



Laurent FURST
Président

En charge de l'exécution des délibérations de l'Assemblée Communautaire et du développement économique



Marie-Reine FISCHER
1ère Vice-Présidente

En charge des finances, du budget, des affaires foncières et de la présidence du comité social territorial



Jean BIEHLER
2ème Vice-Président

En charge du tourisme, du Fort de Mutzig et des aires de camping-cars



Caroline PFISTER
3ème Vice-Présidente

En charge de la politique familiale, des actions sociales et de la communication



Adrien KIFFEL
4ème Vice-Président

En charge des piscines



Pierre THIELEN
5ème Vice-Président

En charge de l'eau, l'assainissement, l'aménagement des cours d'eau et des aires d'accueil des gens du voyage



Alexandre DENISTY
6ème Vice-Président

En charge de la mutualisation, de la BMI, du SIG, de l'aménagement numérique, des bornes de recharge et du transport



Denis TOURNEMAINE
7ème Vice-Président

En charge de la transition écologique, du développement durable, des liaisons cyclables et des déchets ménagers